

Cahier de doléances du Tiers État de Courdimanche (Val-d'Oise)

Raisonné du cahier des plaintes et doléances des habitants de la Paroisse de Courdimanche, avec observations et idées pour l'assemblée des États Généraux.

Au désir de la lettre et pour satisfaire aux ordres du Roy par lesquels il assure que l'état de ses finances se trouve obérées de manière qu'il engage son peuple par une mutuelle confiance et un amour réciproque entre le souverain et ces sujets il soit apporté le plus promptement possible un remède efficace aux maux de l'État et que les abus de tous genres en soient réformés.

Il est donc vray que les affaires de l'État se trouvent aujourd'hui dérangées ; comme c'est un mal qui existe le plus sage et le plus prudent c'est de chercher les moyens justes et assurés pour le rétablir promptement, il n'est point de français qui puissent s'y refuser de tel rend et qualités qu'ils soient et au général depuis le premier jusque au dernier, il est de l'honneur et de l'intérêt de la nation de se conserver et d'en soutenir les états, il est sans aucun doute que l'état obéré c'est le Royaume affaibli et le Royaume affaibli ne peut que occasionner un mal général ; il est de droit et plus juste que les sujets est recours aux boutées et clémence du monarque, que le monarque les persécute pour les secours et besoins nécessaires.

Nous prouvons que le moyen le plus juste et le plus équitable c'est de concourir tous d'un mutuelle accord et dans tous les états, propriétés, commerces, produits et bénéfices quelconques et assurer le solide soutien de l'État. Nous cultivateurs, pour notre partie il est à propos pour que chacun paye justement ce qu'il doit, que l'impôt seul et unique soit perçu en nature sur généralement tout le produit de la terre sans aucune réserve.

Et comment aujourd'hui pourvoir à remédier, remplir et assurer le bien de l'État sy ce n'est pas dans le général et aux secours de ceux qui ont le pouvoir de s'exécuter jusque alors, ce n'est pas manque de bonnes volontés au soutien que nos cœurs désirerais faire, mais depuis longtemps nous sommes surchargés ce qui nous met dans l'impossibilité et nous sommes dans la nécessité d'appeler à notre secours pour nous soulager ; il est beaucoup plus naturel à celui qui appartient la propriété de pourvoir qu'à celui qui a toujours porté le fardeau et de remplir une occasion.

À l'égard des abus, le plus grand et le plus pernissieux que nous ayons en France est le gibier de toute espèce, il faut considérer que au moins dix lieux à l'arrondissement de la capitale, la culture en est en désordre et sy ce n'étoit cet influence il n'y a point de province où les dandrées seroient aussi abondantes.

Pour en démontrer les pertes, les effets et les suites dangereuses, et sy les sages, les personnes expérimentées et ceux qui sans intérêts ny sans passions aime le bien public ne se recrie justement sur ces grands abus il est prouvable que le gibier est la faiblesse de la culture et il influe sur tout et généralement sur tout ce que la terre produit ; voyez le cultivateur qui fait valoir un terrain où il y a du gibier employé un quart même un tiers plus de semailles que dans celui où il y en a point, perte réelle et qui deviendray utile et secourable, mais quel conséquence bien plus grande lorsque la saison de l'hiver passée il se trouve souvent exposé à en sacrifier une seconde, et sy la première peut résister qu'arrive-t-il à la moisson et avec quels yeux de compassion ne regrette il point ces peines et avances et comment satisfaire aux closes y attachées ; de voir ce terrain qui a été mangé ne produire que plus de moitié moins que celui qui ne l'a point été ; celui-ci produire de superbe paille et en abondance et l'autre ne produire que de l'herbe et le grain sans qualité ; et combien de ressource la France ne perd elle que par ces dents meurtrières l'abondance des froments les engrais que la bonté de son culte par l'activité de ses agriculteurs procureray et même combien de ressource ne communiqueray tel point après le superflu de ses habitants ; le grain est conséquent et le fourrage les encore plus parceque le fourrage donne l'engrais et l'engrais est le nerf de la culture, sans engrais plus de récolte ; au contraire beaucoup d'engrais grandes récoltes ; celui qui a moitié de terrain exposé au gibier il faut que l'autre moitié suploye pour lui en redonner, pour lors, il ne peut se défaire d'aucun fourrage ; et celui qui s'y trouve totalement exposé ne peut se dispenser d'acheter et au contraire s'ils vendais tous deux cela ne rendray il point l'abondance et que cette abondance approvisionneray les villes et marchés ; ces provisions plus considérables en feray baisser les prix ; les prix étant baissés réjaliray généralement à la production et au bien de toutes choses.

C'est à quoy ce trouve exposée la paroisse de Courdimanche située à l'extrémité de la Capitainerie de S^t Germain-en-Laye, devenue inutile aux plaisirs du Roy par la conservation ou achat en faveur de la personne du s^r Imbert qui ne possède aucun fond sur le territoire, il se trouve pour lors désintéressé ; voyez à quel triste sort nous sommes exposés de dépendre d'une personne qui n'a l'envie de satisfaire sa passion par des élèves qu'il fait année commune ; et pour soutirer le produit du fruit des travaux des malheureux agriculteurs la vérité est que tous les grains que les habilans ont récoltés sur ces cantons l'année dernière sont presque aussy à plaindre que ceux qui ont essuyé le grand fléau de la gresle et après avoir résumé et payé leurs moissonneurs ils seront embarrassés pour leur subsistance ; les autres ces passager et nous cela influe année commune. Les preuves en son convaincantes les plans en ont été adressés à l'assemblée de Sanlis, les visittes qui en ont été faites en sont les titres ; mais sans en recevoir aucune indemnité et tel auroit elle évaluée elle n'auroit pu éгалer qu'une foible partie de la perte.

Il est de notre avis que pour remédier aux meaux principaux de l'État, faire le bien et le bonheur général de la nation, qu'il plaise au Roy. et à ses États Généraux :

1° Réformer toutes les capitaineries très à charge et devenus inutiles au plaisir de sa Majesté ou du moins d'en supprimer les étendus ;

2° De mettre une loix sérieuse sur les chasses des seigneuries et qu'il soit libre au propriétaire des fonds d'en remplir le droit et être chacun maître sur son terrain ;

3° Un impôt seul et unique sur tout ce que la terre produit sans aucune exception pour venir au soulagement de ceux qui ont été depuis longtemps surchargés ;

4° La réforme général des aides, gabelles, tabacs, payages et généralement tout ce qui gêne la liberté et que le tout devienne libre et commerçant ;

5° Que tous les arts corps et métiers et même s'il est possible ceux qui font valoir le papier, paye leurs cotte parts et portions suivant leurs industries commerces et bénéfices ;

Et pour à l'égard des loix et d'autres abus s'il en existe nous laissons les représentations à faire a ceux qui sont particulièrement instruits sur ces matières et à notre égard notre connoissance et sentiments sont tels et avons signé.